

Dans ce numéro

- ☞ Le mot de la présidente
- ☞ In memoriam : Edmond Steichen
- ☞ Exposition Européenne 2025 à Nitra
- ☞ Elevage et sélection du Havane
- ☞ De l'intérêt du cahier d'élevage
- ☞ Les plantes, amies de nos lapins
- ☞ Le lapin dans l'art et la peinture
- ☞ Réunion avec M. le Sénateur Bazin
- ☞ Salon de l'Agriculture de Paris
- ☞ Journée de formation technique à Leudon
- ☞ La ballotine de lapin
- ☞ Petit rappel
- ☞ Compte-rendu de la commission des Standards
- ☞ Parrainage des expositions



Bélier Anglais - photo Eddy Mayeur

Le mot de la présidente

Avec l'arrivée du printemps, nos clapiers 5 races (Blanc de Vendée, Géant Blanc du Bouscat, Grand Russe, Normand et le seront, je l'espère de futurs champions et de Chinchilla). L'argent manque cruellement bons reproducteurs. pour continuer les travaux.

En cette période de l'année, les assemblées générales ont lieu dans les associations. En novembre aura lieu à Nitra –Slovaquie– l'exposition européenne d'aviculture. En Celle de la FFC aura lieu le samedi 7 juin à espérant que toutes nos espèces puissent y Château Chinon. Des élections auront lieu participer.

cette année. Les bénévoles intéressées qui Pour les lapins, la réglementation vétérinaire ont envie de s'investir sont les bienvenus. demande à ce que les lapins soient vaccinés Les travaux et les projets ne manquent pas, contre la VHD 1 + 2. L'attestation est à et si le travail est partagé, la charge sera présenter à l'enlogement, ainsi qu'un moins lourdes pour tous. certificat vétérinaire attestant que les lapins

La FFC s'est rendue au Sénat pour discuter sont en bonne santé. de l'avenir de nos lapins de races. Le compte Il convient de voir si la SCAF organise des -rendu de Samuel Boucher se trouve en ces groupages pour les animaux et/ou pour les pages. Merci à lui, pour m'avoir accompagné éleveurs. et essayé de faire comprendre au sénateur Cette exposition, la première depuis sept que la définition d'un lapin de compagnie est longues années, promet un rassemblement vague. Et que le puçage de nos sujets, par d'éleveurs de tous les pays d'Europe. Cela élevages et ainsi la perte d'un patrimoine sera un grand moment d'échange entre génétique fort important. éleveurs.

Pour l'instant, d'autres grandes priorités Au plaisir de vous y retrouver, pour ce grand mettent nos animaux un peu en retrait, mais moment de l'aviculture.

cela peut changer très rapidement. Nous continuerons à nous battre.

Jeannine Jehl

Mais pour cela il nous faut également montrer notre sérieux. Démontrer que nos lapins tatoués ne sont pas maltraités, puisque nous utilisons une crème anesthésiante. Que nous savons nous compter par la mise en place d'une licence. Que les acheteurs d'un premier lapin sont informés des besoins de l'espèce.

Une réunion a eu lieu avec le CRB Anim, qui gère la cryobanque. Nous n'y mettrons que



In memoriam : Edmond Steichen

C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès, à l'âge de 90 ans, d'Edmond STEICHEN, engagé durant de nombreuses années dans l'aviculture française, et tout particulièrement au sein de la cuniculiculture.

Il fut, entre autres, président de la Fédération Française de Cuniculiculture de 1989 à 1994. Il a également été président de l'association Française du Rex, ainsi que du Lapin club de la Moselle.

Juge cunicole émérite, il a transmis ses connaissances et son savoir à de nombreux juges en formation et aux éleveurs.

Il a écrit bon nombre d'articles sur le lapin, qui sont toujours d'actualité.

Engagé au sein de la Fédération Alsace-Moselle d'aviculture, il était toujours de bon conseil et ouvert au dialogue.

A sa famille, ses proches et ses amis, la Fédération Française de Cuniculiculture présente ses condoléances émues.



Photo : Aimé Raulain
Eddy Mayeur



Exposition européenne à Nitra

Informations sur le 30^e Salon Européen et le 6^e Salon Européen des jeunes éleveurs 2025

L'exposition européenne commune des cinq sections aura lieu du 7 au 9 novembre 2025 à Nitra / Slovaquie. L'organisateur de cette exposition est l'Association slovaque des éleveurs de petits animaux (szch).

Les volailles, les pigeons, les oiseaux, les lapins et les cobayes des membres des associations des pays membres de l'EE peuvent être exposés à l'exposition.

Délais:

Délai d'inscription	Lundi 01 septembre 2025 (sauf pour les oiseaux)
Arrivée des animaux	Mardi 04 novembre 2025, 10h00-20h00
Jugement	Mercredi 05 novembre 2025, 7 h 00-18 h 00 Jeudi 06 novembre 2025, 7h00-12h00
Ouverture au public	Vendredi 07 novembre 2025, 14h00-20h00 Samedi, 08 novembre 2025, 8h00-18h00 heures Dimanche 09 novembre 2025, 8h00-12h00
Catalogue	Vendredi 07 novembre 2025, à partir de 14h00
Vente des animaux	Vendredi 07 novembre 2025, 14h00-20h00 Samedi, 08 novembre 2025, 8h00-18h00 heures Dimanche 09 novembre 2025, 8h00-10h00
Inauguration officielle	Vendredi 07 novembre 2025, 12h00
Soirée des éleveurs	Samedi 08 novembre 2025, 20h00 heures
Départ des animaux	Dimanche 09 novembre 2025, à partir de 12h00

Tarifs:

Frais d'exposition par animal	Volailles, pigeons, lapins : 13 €. Oiseaux : 13 €. Cavia : 13 € Jeunes éleveurs (exposition européenne des jeunes) : 13 €.
Frais d'administration	13 € (frais obligatoires pour chaque exposant)
Catalogue	15 € (frais obligatoires pour chaque exposant)
Soirée des éleveurs	50 € (option)

Documents importants

Règlement de l'exposition	actuellement en cours de coordination
Dispositions vétérinaires	Document Dispositions vétérinaires D
FAQ	Document FAQ D
Règlement pour les personnes de contact	Document D

Pour plus d'informations, veuillez consulter cette page d'accueil et les sites suivants www.eenitra2025.sk ou <https://entente-ee.eu/>

Elevage et sélection du Havane Français



On peut encore aujourd'hui largement s'inspirer de ce qui a été écrit dans le Numéro extraordinaire de « Vie à la Campagne du 15 avril 1923, notamment dans le passage « aptitudes reproductrices » et « Conduite de l'élevage ».

Des discussions avec les éleveurs, il ressort que le Havane Français est un lapin calme, très familier avec son soigneur et qui d'une manière générale, au niveau de l'élevage, ne présente pas des difficultés particulières. Il faut simplement noter que la litière des cages doit être propre et saine et que l'exposition directe au soleil est absolument à éviter. Ce sont là des précautions appliquées à beaucoup de races et qui aident grandement à l'obtention d'une couleur pure et d'un pelage de qualité.

Aujourd'hui la principale difficulté pour élever cette race est d'obtenir des reproducteurs de qualité. Le niveau du cheptel est très bas. Pour améliorer leur sélection quelques éleveurs se sont résolus à effectuer des croisements de retrempe avec des sujets d'une autre race.

On évoque pour ce travail le terme de «simple retrempe». Le reproducteur étranger à la race Havane est rapidement retiré, il n'intervient qu'au premier niveau de croisement. Cette introduction de gènes extérieurs est ainsi très ponctuelle. L'apport génétique réalisé par une simple retrempe permet d'écarter pour quelques temps la consanguinité et d'introduire une qualité qui a tendance à disparaître dans la souche d'origine.

L'utilisation des reproducteurs issus d'un croisement de retrempe va assez rapidement fournir des lapins possédant des gènes extérieurs à la race qu'à très faible dose. Avec le temps on se redirige vers la race de départ.

A ma connaissance des croisements de retrempe ont été réalisés avec du Russe et du Feu Havane.

Le travail avec le Feu Havane met en opposition le modèle de coloration feu (symbole génétique a^t) et le modèle de coloration unicolore (a) dominé par le premier. Selon l'éleveur la principale difficulté réside dans l'obtention d'une couleur pure et uniforme.

Le travail avec le Russe met en opposition le gène C^+ (entièrement coloré) et le gène c^h (russe-extrémités colorées) dominé par le premier. On obtient assez facilement des sujets unicolores havane. Reste à éliminer de la souche le gène récessif c^h .

Selon des éléments fournis par Samuel Boucher, pour éliminer les animaux porteurs du gène récessif c^h on peut pratiquer de la manière suivante :

Le premier croisement (retrempe) Havane – Russe nous donne des sujets, pour le gène qui nous intéresse, C^+ / c^h .

Second croisement avec un lapin havane et les sujets issus du premier croisement. Toujours pour le gène que nous voulons observer, nous avons alors des sujets C^+ / C^+ et C^+ / c^h , tous entièrement colorés.

Pour savoir quels sont les lapins porteurs du gène c^h , on croise les animaux obtenus à la seconde étape avec un Russe.

Si respectivement, dans la portée des animaux testés il y a au minimum 7 petits, entièrement colorés on peut considérer (statistiquement) que le sujet étudié n'est pas porteur du gène c^h (si vous obtenez que 5 ou 6 sujets refaire le croisement). En revanche si vous ne constatez qu'un seul sujet marqué Russe, le sujet testé est porteur du gène c^h .

La couleur du Havane français

Dans le standard la couleur est définie de la manière suivante : « *havane soutenu (cigare foncé) très uniforme et lumineux* ». La qualité de la fourrure permet une expression luisante de la couleur. Jusqu'au standard publié en 1972 on faisait référence à la couleur du cigare maduro.

Pour information vous trouverez ci-dessous le nuancier utilisé par classer les feuilles qui enrobent les cigares (capes). « Colorado maduro » est une coloration brune assez foncée, « maduro » brune foncée et « oscuro » coloration brune très foncée, presque noire.

Les éléments de ce nuancier sont à prendre uniquement en termes de tendance. Beaucoup de paramètres interfèrent dans la perception d'une couleur. Le luisant de la fourrure, par exemple, favorise une perception foncée de la couleur.

Conclusion

Par ce travail de recherche sur le Havane

français je souhaite redonner de l'intérêt pour cette belle race. Si c'est le cas je vous invite à contacter le Club officiel.

Jean-Jacques MENIGOZ

Association Nationale des Eleveurs de lapins Feu Feh et dérivées (A.N.E.F.)



Contact : Eddy MAYEUR

13, rue des Fontaines 59219 ETROEUNGT

06 82 62 64 16 - eddyamay@hotmail.fr -

Site <http://a.n.e.f.free.fr/>

Bibliographies :

VIE à la Campagne – Numéro extraordinaire – Tous les lapins de bon rapport du 15 avril 1923

STANDARDS officiels des lapins de race – Union des Juges d'Aviculture du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle – 1972

LES LAPINS DE RACE – Fédération Française de Cuniculiculture – 2000

Nuances des couleurs de cape

Claro-Claro



Claro



Colorado Claro



Colorado



Colorado Maduro



Maduro



Oscuro



DÉCOUVREZ NOS PRODUITS NATURELS & BIOLOGIQUES DESTINÉS À L'ÉLEVAGE

Naturellement efficace



L'EFFICACITÉ AU SERVICE DE VOTRE BASSE-COUR

POULES,
LAPINS, GIBIERS,
OISEAUX

SOUTIEN DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Pulmo Dia : Décongestionnant formulé avec des ingrédients naturels pour soulager rapidement la congestion nasale et la toux.

Pulmo Phyt : Soulage les symptômes du coryza

Septi dia : Renforce le système immunitaire contre les infections bactériennes (E. coli et Salmonelles), virales et fongiques.. Prévient et traite les infections.

LES APPORTS

Oligo-éléments, Minéraux, Vitamines

Vita Poultry : Carences, Vitalité 

Dia Ponte : Calcium Ponte

Dia vit-aminé : Vitamines, Immunité

HYGIÈNE INTESTINALE

Enterro dia : Soutient les problèmes digestifs (diarrhées, gros ventre du lapin) 

Coxi Activ : Coccidiose 

Diavermix eau : Vers intestinaux 

Capi-Prev / Capi dia : Jabot, Trachée



EXTERNES

Spray Gale : Gale des pattes

LapinGale : Galle des oreilles pour lapin, cobaye 

Pouzen Activ : En interne

Pouzen Air Fort : Spray Pou rouge à pulvériser sur les infrastructures

Pouzen Mallophage : Spray Pou mallophage

TOXINE

DIA PONTE DTX : Croissance, Assimilation, Détox



Retrouvez tous nos conseils & protocoles sur notre site internet :

www.diatosphere.fr

185, chemin de Cery 74930 REIGNEY-LES-ÉCLIPS



EXPOSITION AVICOLE 2024 Illkirch

De l'intérêt du cahier d'élevage

En préambule de cet article, et afin de mieux comprendre les enjeux et l'importance de tenir un registre d'élevage, revenons rapidement sur la notion de « sélection » qui crée la spécificité de notre mouvement (comparativement à d'autres associations d'éleveurs et/ou de détenteurs d'animaux).

Selon le célèbre LAROUSSE, on dit d'un éleveur qu'il est sélectionneur dès lors qu'il « pratique dans un élevage des méthodes lui permettant de réaliser un progrès génétique ». C'est exactement la perspective de ce progrès qui nous anime et nous motive au quotidien; un progrès qui nous permet de préserver et développer un patrimoine génétique transmis de générations en générations.

Cela semble évident mais il est important de rappeler que, pour pouvoir mesurer un progrès, l'éleveur doit préalablement définir des aptitudes et caractéristiques propres à chaque race et sur lesquelles il doit veiller : caractère, rusticité, prolificité, spécificités phénotypiques, qualités raciales, etc..

C'est assez simple pour la partie phénotypique, les caractéristiques sont retranscrites dans le recueil des standards et il est facile d'en évaluer la conformité via les expertises réalisées lors des concours. En revanche, l'éleveur est le seul garant des aptitudes physiologiques, de la prolificité, de la rusticité mais aussi de la bonne gestion génétique des populations qui lui sont confiées. Il doit donc s'équiper des meilleurs outils de suivi afin d'assumer cette mission qui sera déterminante pour l'avenir de la race.

C'est ici qu'intervient le fameux cahier d'élevage. Il fait partie des « indispensables » de l'éleveur sélectionneur amateur et ne semble pourtant que trop souvent oublié. Fondamental pour mener à bien un élevage de sélection, il est destiné à recevoir toutes les informations relatives aux animaux du cheptel.

Chaque animal doit y être inscrit et toutes les observations doivent y être reportées. L'éleveur soucieux de faire progresser son élevage peut alors s'y référer pour réaliser les accouplements les plus judicieux et pour suivre de près l'avancée de sa sélection.

Les modèles et supports sont variés et chacun apportera sa petite touche personnelle. Lors de la mise en place du Livre Généalogique Cunicole (LGC), la F.F.C. a proposé aux éleveurs un modèle de fiche d'élevage déjà bien fourni. Il reprend déjà les principaux éléments mais nous pouvons encore le faire progresser et l'imaginer en trois blocs :

Un premier, permettant l'identification de la femelle reproductrice

Nous pourrions inscrire dans ce bloc toutes les informations nécessaires à l'identification de la future mère : race, variété, tatouage. Afin d'avoir une visibilité rapide sur ses origines, et bien que cela ne suffise pas toujours, les ascendants directs y seront reportés. Ce premier aperçu des origines permet d'éviter une consanguinité étroite avec le mâle choisi et facilite l'identification d'une partie des gènes directement portés par la mère (en fonction de la race/variété des parents de cette femelle).

Dans un souci de simplicité, nous pouvons ajouter à ce bloc les dates de vaccination et les vaccins utilisés. Il suffira ainsi de se référer au cahier afin d'avoir une visibilité globale et rapide des vaccinations à anticiper.

Si la femelle a été exposée, on peut imaginer un report des notes obtenues. C'est un indicateur plutôt fiable de la conformité phénotypique de la future reproductrice. Les annotations apportées par le ou les juges peuvent être inscrites dans les observations et les fiches de jugement jointes au cahier. Les remarques seront toujours utiles à la sélection.

Vient ensuite, sur la fiche, un espace qui semble anodin mais qui est probablement l'un des plus importants; il est réservé aux aptitudes et observations diverses. Nous indiquerons ici les particularités observées chez le sujet tout au long de sa croissance et de sa vie. Y'a-t-il eu des faits marquants durant sa croissance ? La femelle est-elle bonne nourricière ? Transmet elle mieux tel ou tel critère ? Est-elle issue d'une souche peu productive ? A-t-elle des qualités supérieures ou inférieures au reste du cheptel (excellente fourrure, type un peu plus fort, etc.) ? Ce ne sont que des exemples et les éléments peuvent être très nombreux, mais une nouvelle fois ils vous seront utiles (si votre mémoire vous fait défaut) lors du choix des couples.

Un second, permettant l'identification du mâle reproducteur

De la même manière et pour les mêmes raisons, ce bloc reprendra les différents champs indiqués chez la femelle : race, variété, tatouage et ascendance. On peut en revanche le simplifier et imaginer que chaque mâle possède son propre feuillet en début de cahier. Cette façon de faire évitera les redites inutiles sur la fiche de reproduction (vaccins, prédictats, observations) et rendra plus digeste la complétude du document. Un mâle sert en effet souvent à plusieurs femelles et il serait fastidieux de devoir tout retranscrire à chaque fois.

Un troisième, reprenant le détail des portées

Nous listerons ici le détail des portées : date de naissance, nombre de petits (nés vivants ou morts). Ce sont des indicateurs qu'il est très important de connaître dans une souche et qui témoignent d'une bonne santé générale de la souche.

Chaque petit aura ensuite une ligne dédiée et qui reprendra les basiques : race, variété, sexe, tatouage des deux oreilles. En fonction de leurs qualités et défauts, certains sujets seront élevés en vue de devenir de futurs reproducteurs (au sein de votre propre élevage ou vendus comme tels), d'autres participeront uniquement aux concours, d'autres encore deviendront des animaux de compagnie et les derniers seront directement destinés à la consommation. Tous les motifs permettant d'effectuer ce tri devront être reportés dans les observations et détermineront si l'animal est à élever ou à éliminer de la sélection.

La dernière colonne doit pouvoir permettre d'indiquer le nom de l'acheteur lorsque l'animal aura été cédé. Assurer cette traçabilité permet de retrouver rapidement l'origine d'un animal vendu et d'éviter la consanguinité si l'acheteur vous sollicite à nouveau quelques années plus tard. A l'inverse, c'est aussi une bonne pratique qui vous aidera à vous souvenir où ont été placés les meilleurs sujets de votre souche; vous serez content de pouvoir faire appel à ces éleveurs en cas de besoin.

Tous ces éléments ne sont que le fruit de mes réflexions et ne sont que suggestions; libre à chacun d'y apporter les données qui lui semblent utiles et/ou de supprimer celles qui lui semblent inutiles. Dans tous les cas, l'éleveur-sélectionneur amateur doit prendre conscience qu'il est important d'établir un suivi génétique de ses propres souches et comprendre l'intérêt d'un tel suivi sur le plan national.

L'identification des seuls parents ne suffit pas à assurer une pérennité à la race, nous avons besoin de connaître les origines et les aptitudes des diverses souches afin de les exploiter le plus intelligemment possible. L'avenir de certaines races en dépend d'autant plus que nous sommes confrontés à une baisse considérable du nombre d'éleveurs; baisse qui entraîne indéniablement une augmentation de la consanguinité chez certaines races à petits effectifs et en réel danger.

C'est d'ailleurs, en partie, ce constat qui a motivé notre Fédération nationale cunicole à travailler en partenariat avec l'INRAE sur la mise en place du LGC. Ce livre, qui valorise notre travail de sélection, est un formidable outil mis à la disposition des éleveurs- sélectionneurs amateurs. Il permet :

- de mettre en place une traçabilité fiable de nos cheptels, grâce à une identification unique dont notre Fédération est la seule garante,
- d'assurer un suivi rigoureux de nos élevages et

de notre sélection,

- d'avoir une meilleure connaissance des races, variétés et souches que nous sélectionnons en France (taux de consanguinité, nombre d'éleveurs, effectifs, prolificité, etc.),
- de mettre en place un réel suivi des ressources génétiques cuniques sur un plan national,
- de participer efficacement à la sauvegarde et à la pérennité de certaines races et variétés à très petits effectifs et en danger,
- de contribuer à la reconnaissance de notre Fédération en qualité d'Organisme de Sélection, en fournissant des chiffres précis sur nos actions de préservation et en prouvant notre sérieux,
- d'aboutir à l'attribution d'un numéro unique et individuel d'éleveur, en vue de faire valoir notre statut d'éleveur- sélectionneur amateur auprès des pouvoirs publics.
- d'asseoir dans les mœurs l'intérêt du travail que nous fournissons.

Le monde cunicole est en mouvement et entre dans une phase transitoire que nous ne devons pas ignorer. Si nous voulons préserver notre passion, préserver le fruit de décennies de travail, poursuivre le remarquable travail effectué par nos prédécesseurs; nous allons devoir faire évoluer nos pratiques ou, aurais-je tendance à dire, reprendre de vieilles habitudes perdues. J'entends souvent des éleveurs dire fièrement qu'ils sont les garants d'un patrimoine génétique riche et qu'ils travaillent à la préservation des races; c'est le moment de le prouver ! Cela passe par une rigueur sans faille dans la tenue de votre cahier d'élevage.

Eddy MAYEUR Juge officiel cunicole

Vice-président de la F.F.C.

Septembre - 2022

Le tableau explicatif, page suivante



Identification de la femelle reproductrice

<u>Race et variété :</u>		<u>Propriété de l'éleveur :</u>		<u>Nom de l'éleveur naisseur :</u>	
<u>Identification</u>	OD : OG :	<u>Date de naissance :</u>			
<u>Ascendance</u> Race et variété du père :		Identification père :	OD :	OG :	
Race et variété de la mère :		Identification mère :	OD :	OG :	
<u>Vaccination (date et vaccin) :</u>		<u>Prédicats reçus en expo :</u>			
<u>Caractéristiques / aptitudes / observations :</u>					

Identification du mâle choisi pour l'accouplement

<u>Race et variété :</u>		<u>Propriété de l'éleveur :</u>		<u>Nom de l'éleveur naisseur :</u>	
<u>Identification</u>	OD : OG :	<u>Date de naissance :</u>			
<u>Ascendance</u> Race et variété du père :		Identification père :	OD :	OG :	
Race et variété de la mère :		Identification mère :	OD :	OG :	

Détail de la portée

Date de mise-bas	Nombre de nés vivants	Nombre de morts nés	Nombre d'éliminés	Nombre d'élevés

Race/variété	Identification		Sexe 1,0 = mâle 0,1 = femelle	Statut A = à élever R = réformer	Observations	Cession
	OD	OG				

Découvrez la gamme d'aliments pour lapins



www.bellanne.fr

La lavande

La lavande rétablit l'équilibre et l'harmonie tout en fortifiant

On associe la lavande au soleil et à l'été, au parfum des fleurs et aux douces soirées.

Dans le jardin du lapin, la lavande est présente toute l'année, car elle appartient aux plantes, peu nombreuses, qui restent vertes et qui sont ainsi à disposition même en hiver.

Comme toujours, on fera attention de ne pas fourrager de plantes gelées. On prend juste la quantité nécessaire et on la met à température ambiante. C'est grâce à son large spectre d'effets bénéfiques, que la lavande a la réputation de plante médicinale universelle.

Elle soulage lors d'affectations du système digestif, stimule la bile et, par voie de conséquence, la digestion. Distribuée en petites quantités, elle constitue un très bon complément pour nos lapins.



Pour une digestion en douceur

La lavande a, entre autre, une influence sur le système neurovégétatif, qui commande les glandes et les organes internes. Le système neurovégétatif régularise les fonctions automatiques de l'organisme.

On ne peut l'influencer volontairement, car il réagit à des stimulations externes et adapte son métabolisme aux besoins du moment. En période calme, c'est le parasympathique, une partie du système neurovégétatif, qui domine et dirige le corps pour un bon usage des substances nutritives.

Lors d'une situation de stress, c'est son opposé, le système nerveux sympathique qui se charge de prendre les commandes du métabolisme. Le cœur bat plus vite et la tension artérielle grimpe. Les voies respiratoires sont dilatées et les fonctions digestives sont stoppées.

C'est pour cette raison qu'un animal nerveux souffre plus fréquemment de problèmes digestifs qu'un animal calme.

La lavande réussit à harmoniser non seulement le système neurovégétatif, mais elle apaise les bêtes nerveuses, et redonne de la force aux animaux qui prennent de l'âge et ressentent la fatigue.

Elle agit également sur les mâles qui ont besoin d'énergie durant la période de reproduction.

La lavande est bénéfique pour la matrice et vient en aide aux lapines qui ont du retard pour la mise bas. Il est évident que la lavande ne doit être fourragée pendant la gestation, mais seulement à partir de la date prévue pour la mise bas.

La lavande est un excellent remède contre les plaies, elle en accélère la cicatrisation et fait également effet de désinfectant. Les blessures, les irritations de la peau, l'eczéma, les abcès, les écorchures, les plaies résultant de brûlures ainsi que partie du corps atteintes de mycose peuvent être traitées en les tamponnant avec une décoction de lavande. Verser 2 cuillères à café de fleurs ou de plante dans 3 décilitres d'eau bouillante, laisser infuser 10 minutes et utiliser légèrement tiède. Répéter chaque jour jusqu'à la guérison.

Protection contre les mouches

La lavande chasse les insectes, ce qui est une bonne alternative à la place des géraniums qui embellissent parfois les clapiers.

Pendant l'été, l'huile essentielle de lavande protège aussi les lapins trop gras et qui n'ont pas beaucoup d'activités, contre les attaques des larves de mouches. Pour cela, verser une ou deux gouttes d'huile de lavande sur les mains et de frictionner doucement l'animal. Cependant de tels animaux devraient disposer d'une alimentation plus appropriées et avoir la possibilité de faire un peu d'exercices pour perdre du poids.

Car, on le constate, les lapins en bonne santé sont rarement indisposés par ces dangereuses mouches bleues.

Les animaux qui présentent des blessures ouvertes ou qui ont de la diarrhée, sont particulièrement vulnérables et doivent être soignée et surveillés.

Les petits sachets de fleurs de lavande protège la laine angora et les peaux de lapins contre les hôtes indésirables que sont les insectes.

C'est pour la même raison que le jardinier futé plante de la lavande entre ses rosiers. Il les protège ainsi contre les pucerons.



Ursula Glauser
La pharmacie de nos lains

Le lapin dans l'art et la peinture

Au Moyen-Age, dans les manuscrits gothiques, se trouvaient, en dehors du texte et sans aucun rapport avec lui des dessins décoratifs (enluminures) plus ou moins comiques, décrivant, la plus part du temps des scènes de chasse.

Mais bien souvent, les marges de ces manuscrits, qui étaient souvent des textes religieux, montrent des animaux à la place des humains dans des scènes qui peuvent être très violentes ou obscènes.

Jeannine Jehl



Maastricht Book of Hours



Heinrich Hoffmann. Der Struwwelpeter



Lapins rôtissant un chasseur à la broche. [Lorcher Chorbücher](#) [Württembergische Landesbibliothek](#)

Le 9 avril 2025, Jeannine Jehl, présidente de la FFC, et Samuel Boucher, président délégué aux affaires sanitaires et scientifiques, sont allés rencontrer le sénateur et vétérinaire, le Dr Arnaud Bazin et sa collaboratrice parlementaire, le Dr Agnès Borie.

Une proposition de loi (PPL) n°228 visant à rendre obligatoire l'identification par puce électronique des lapins d'agrément est en discussion. Ce projet a pour but de limiter les abandons de lapins. Le sénateur s'entoure donc des conseils des personnes et associations pouvant être concernées. Le sénateur Bazin et sa collaboratrice ont reconnu que, dans sa forme actuelle, la proposition de loi a très peu de chances d'aboutir. Ce texte est pour eux l'occasion de faire passer des éléments qui n'avaient pas été retenus lors de la promulgation de la loi Dombrevail de 2021. C'est cette même loi qui a rendu obligatoire l'établissement d'un certificat d'engagement pour les lapins nains vendus à des particuliers n'ayant jamais eu de lapins auparavant.

Lors de la réunion, plusieurs points ont été mis en avant par les personnes présentes. Le sénateur a été attentif à tous nos arguments.

- La proposition cible **les lapins "de compagnie"**, une dénomination problématique puisque la distinction entre lapins "de rente" et "de compagnie" n'est pas toujours pertinente. Un lapin élevé initialement pour la rente peut être adopté comme animal de compagnie, ce qui rend la qualification juridique floue dès le départ. A l'inverse, des lapins de petit format servent régulièrement pour la consommation chez les éleveurs..

- Tout le monde s'est également accordé sur le fait d'une **urgence toute relative** puisque les chiffres d'abandon actuellement disponibles sont très faibles au regard de ce qui se passe chez les carnivores domestiques (843 cas recensés pour plus de deux millions de lapins en France) et ne justifient pas une urgence à légiférer.

Il a également été discuté des conséquences possibles et non

souhaitées d'un tel projet :

Le certificat de connaissance a déjà entraîné un report des ventes vers le cobaye, avec des risques sanitaires accrus.

Une complexité réglementaire accrue sur la vente d'animaux en animalerie aura pour effet mécanique un report vers des circuits illicites.

L'acte de la pose d'un transpondeur ne peut pas être délégué à un éleveur et il exige l'intervention d'un vétérinaire. Cette affirmation a été confirmée par le Conseil de l'Ordre des Vétérinaires. Or, leur disponibilité est limitée et la pose d'un grand nombre de « puces électroniques » n'est pas envisageable en l'état par la profession. L'acte n'étant pas déléguable en droit européen, il ne sera pas possible de former des personnes non vétérinaires – comme c'est le cas en Suisse – pour "puce" nos lapins de race. Le sénateur est tout à fait conscient de cela et ne le demande pas.

Le coût du puçage par un vétérinaire, comparé à la valeur de l'animal et à son espérance de vie, est un facteur dissuasif.

Enfin, lorsqu'une loi est promulguée il faut prévoir le contrôle de son application.

Il a été souligné que les autorités ne disposeront pas des moyens nécessaires pour assurer le contrôle effectif de l'ensemble de ces mesures.



Tous les participants s'accordent sur le fait que sans un fichier national d'identification, la mise en œuvre de l'identification est inapplicable.

Impact global sur l'élevage et la biodiversité :

Le collectif a souligné les pertes d'éleveurs, d'espèces et de races domestiques et non domestiques, dues à une accumulation de réglementations inadaptées.

La Présidente de la FFC a alerté sur les conséquences à long terme de telles mesures, qui pourraient entraîner la disparition de la moitié des élevages de

lapins de sélection français. Ces élevages jouent un rôle essentiel dans la préservation des 71 races françaises de lapins et leurs nombreuses variétés (recueil des standards 2025 sous presse), constituant un patrimoine génétique unique en Europe. Leur affaiblissement mettrait en péril non seulement la biodiversité, mais aussi le savoir-faire et l'indépendance de la filière nationale.

Besoin de reconnaissance de l'élevage de sélection et de conservation :

Ce type d'élevage, essentiel à la **préservation de la biodiversité**, mériterait une reconnaissance spécifique, ce à quoi le sénateur s'est montré réceptif.

Maillage territorial : Le collectif a insisté

sur l'intérêt des réseaux de jardinerie et d'associations d'élevage, véritables relais de veille sanitaire, d'expertise et de formation à la bientraitance, présents sur l'ensemble du territoire.

Éléments de position exprimés par le sénateur :

Il est conscient des difficultés actuelles rencontrées par les professionnels et les éleveurs de lapins de sélection, et ne souhaite pas interdire leurs activités. Il estime qu'un seuil d'obligation fondé sur le nombre de sujets détenus pourrait être une piste à explorer.

Il a reconnu l'identification nationale et le fichier d'identification mise en place par la FFC pour les lapins de race mais aussi que le puçage ne peut être institué sans fichier central, et l'a confirmé à Madame JEHL, Présidente de la FFC, qui a insisté sur la nécessité de pouvoir informer ses adhérents en cas d'évolution réglementaire majeure.

Points de vigilance :

Le sénateur a indiqué que si un **autre texte de loi** venait à servir de véhicule législatif, il chercherait à y intégrer les dispositions de cette PPL. Le collectif devra donc rester attentif à l'agenda parlementaire à venir.

Samuel Boucher, Jeannine Jehl,
Thomas Le Rudulier



De gauche à droite et du fond vers devant : M. Thomas Le Rudulier, Dr Jean-Pascal Giraud (Fédération des Jardinerie et Animaleries de France), Sarah Ausseil (Pronatura France), Jeannine Jehl (FFC), Dr Arnaud Bazin, sénateur, Dr Samuel Boucher (FFC) dans le bureau du Sénateur.

Salon de l'Agriculture de Paris

Les associations de la fédération IDF/CVL & FOM ont ainsi prêté du matériel, et les adhérents de la région sont venus bénévolement la préparation, la mise en place et la tenue de l'exposition des lapins pendant le temps du salon.

Il y avait cette année 237 lapins en exposition, représentant de nombreuses races, allant du lapin nain au géant des Flandres. Un magnifique florilège de coloris et de pelages.

Ce Salon a également accueilli 607 503 visiteurs, un bon cru. C'est la 61^e édition du salon dans sa forme actuelle.

La principale question des visiteurs : « **Mais où sont les poules et les canards, les volailles ?** »

De nombreux bénévoles ont participé à ce Salon : Agnès Billière, Bénédicte Biron, Annie et Guy Motte, les amis jardiniers de Deuil la Barre, Brigitte Desforges, Thierry Duchemin,

Johann Coënné, Patrick Guenard, Gérald Dreumont, Brice Lagrange, Antonio Lopes-Duarte, Gilles Guillet, Cyril Bouillon, Loïc Cneudt, Christophe Pinchault, Jean-Jacques Ménigoz, Marie-Claude Roethlisberger, Christian Harnet, Benoit Audo, Jeannine Jehl, Pierre Hermann, Edouard Gendrin, Jérémy Morin, Mohammed Amar, Gheorghe Ulici, Johann Coënné ...

Un grand merci à ces bénévoles d'avoir donné de leur temps, de leur argent pour soigner et bichonner les lapins, répondre aux mille questions du public, et ne rien oublier lors du montage, car devoir chercher une vis ou du scotch relève du parcours du combattant. Il n'est pas simple de travailler dans le cadre du SIA.

Quelques photos, d'autres paraîtront dans le prochain numéro.

Texte et photos :
Bénédicte Biron, Thierry Duchemin



Les bénévoles au montage !



L'arrivée des lapins, avant le contrôle vétérinaire !





En haut, Edouard Gendrin et Brice Lagrange lors d'une présentation. A droite, les éleveurs du Bas-Rhin en concertation.



En haut, le Papillon Anglais, Prix du Président de la République.

A droite, Philippe Eckstein, son éleveur, recevant le prix du Président de la République



A gauche, Gérard Gaillard, prix des lapins petites races

A droite de haut en bas, Jean Lapray, Grand Prix du Salon et des lapin grandes races. Philippe Eckstein, prix des races moyennes



A droite, Christian Roy, prix du meilleur lapin à fourrure



A gauche, Fabrice Rose, prix Yves Desforges



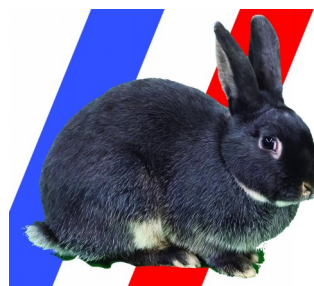
**JOURNÉE TECHNIQUE DU
LAPIN CLUB FRANCILIEN**
Roger RODDIER
24 MAI 2025



**LEUDON-EN-BRIE (77320),
Salle des Fêtes, Place de la Mairie.**

**Journée technique nationale pour les Juges
Ouverte à tous les éleveurs**

Programme : **Accueil des participants de 9h à 9h 30**



**A partir de 9h 30, Le Géant Papillon Français
Présentation parrainée par le Club Français des Lapins Géants**

**A partir de 10h 30, Le Lapin Chèvre
Présentation parrainée par le Club National du Lapin Chèvre**

**A 12h, dégustation et concours de pâtés de lapin,
Apéritif offert par le Lapin Club Francilien.**

Inscription et participation au repas

Nom : **Prénom :**

Mettra à disposition pâté(s) de lapin de sa fabrication

Sera accompagné de : personne(s),

Coût du repas (boissons comprises) : 25 € - Coût total : €

Pour les Juges, les frais de repas sont pris en charge par l'A.N.J.C.C.

**Bulletin à renvoyer pour le 15 mai (dernier délai) à M. MERCIER Dominique
4, clos Julien - chemin de l'Arénier 13630 EYRAGUES 06 12 38 65 27
dominique.mercier0957@orange.fr**

La ballotine de lapin

Pour un lapin de poids vif de 2,500 à 3kg, il faut :

500g de veau haché
150 à 200g de chair à saucisse blanche
2 œufs
15 à 25 cl crème fraîche
50 à 100 g (environ 4 galets) d'épinards hachés
1 oignon
Du cognac
Une bonne poignée de mélange champignons forestiers
1 belle crêpe chez le boucher ou une feuille collagène
Des pruneaux (facultatif) ou un filet mignon de porc ou du blanc de dinde/poulet selon le goût

Mettre au four à 175° sur un lit de pommes pendant 45 minutes (cuisson haut et bas). Continuer à 125° à chaleur tournante entre 45 et 75 minutes selon la grosseur de la pièce.
Température à cœur 70 à 72°, si on arrête à 65°, couper les médaillons, les mettre dans la sauce pour terminer la cuisson.

Sauce accompagnant la ballotine

1 oignon
2 pommes
Un peu de cognac
1 cuil. à soupe de moutarde forte
5 cl de vin rouge, un peu d'eau
Fond de veau
Crème

Recette : Jean-Pierre Zumsteeg



Petit rappel

Comment bien tenir un lapin ?



A ne pas faire



Par les oreilles :
risque d'arrêt
cardiaque



Par les pattes :
risque de fracture



Par le thorax :
risque de casser
les côtes



Comme les mères
des carnivores le
font, prendre le
lapin par la peau
des épaules ...



Bonnes pratiques



... et mettre une main sous son
corps pour le soutenir

Compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2024 à Niort

Étaient présents : Samuel BOUCHER, Philippe GINFRAY, Jean-Jacques MENIGOZ, Pascal RUMMELIN, Patrick HAAS, Bernard JANISSON, Gérard MOILLERON, Bernard KLEINMANN, Eddy MAYEUR, Frédéric BERNARD

Excusé : Yvon WEISSENBACHER

La réunion débute à 18 H. Le président salue les présents et excuse les absents.

Ordre du jour :

- Positionnement du Grand et du Petit Argenté allemand au sein du Standard français.
- Révision des races à fourrure
- Révision des petites races
- Préface et avant-propos
- Choix des photos à changer ou à ajouter
- Points divers

Positionnement du Grand et du Petit Argenté allemand au sein du Standard français

Sur demande du club des Lapins Argentés, il est demandé d'inclure le Petit et le Grand Argentés allemands sur la base du standard allemand. Les standards ont été traduits. Une consultation de la commission des standards indique que le Grand Argenté allemand peut porter préjudice à l'Argenté de Saint-Hubert et le Petit Argenté à l'Argenté Anglais. Il est décidé de mettre les textes dans la partie « européenne ». Les races sont bien différentes et seront jugées selon leurs caractéristiques propre. Les animaux doivent être bien identifiables par rapport à leurs standards respectifs.

Révision des Races à fourrure

Une synthèse des demandes des clubs et des échanges des membres via les consultations régulièrement faites au long de l'année est réalisée pour chaque race.

Angora français : RAS

Barbu de Gand : RAS

Renard : le bleu n'existe pas en Suisse. On accepte le feh. La nomenclature aidera le juge à s'y retrouver.

Satin : RAS

Rex :

- Fourrure : « fourrure trop longue et trop molle » est rajoutée dans les défauts graves

- Rex castor : demande du club de revenir à une échelle spécifique. Cette demande n'est pas retenue. L'échelle actuelle permet aux éleveurs de sélectionner des lapins de la masse qu'ils souhaitent. A qualité égale, préférer les sujets se situant dans une fourchette de 4 à 4,5 kg.

- Il est demandé de ne plus mettre que deux positions pour la fourrure. Cette demande n'est pas accordée.

- Rex castor : la couleur ventrale n'est pas modifiée. Il est classé, au niveau des modèles de coloration, dans les gris lièvre.

- Rex dalmatien : ongle noir non pénalisable

- Rex bleu : on enlève le bleu teinte Beveren

Révision des Petites Races

Le **Petit Rex** reste dans les petites races

Argenté anglais : variété jaune : défaut grave si sous-couleur ventrale jaune - on ajoute des les défauts légers et graves « enfumé » avec la nuance « très légèrement » pour les défauts légers.

On corrige « trapu » par « assez trapu »

Brun Marron de Lorraine

- Couleur : on la classera en gris lièvre. A la demande du club, la couleur historique « paille dorée » est précisée comme étant crème plus ou moins orangée. A qualité égale, la préférence est donnée aux sujets ayant le ventre s'approchant le plus de la teinte paille dorée. Le dessus de la queue est noir, piqué de poils bruns, le dessous est un peu plus clair que la couleur ventrale.

- Oreilles : on enlève du texte la nuance bleutée des oreilles.

- Défauts légers : on ajoute ticking un peu irrégulier. Ventre un peu foncé (tendant vers le roux) ou un peu clair (blanchâtre). Sous-couleur bleue pas assez exprimée.

- Défauts graves : on rajoute ticking très irrégulier. Ventre trop foncé (roux acajou) ou trop clair (blanc). Dessus de la queue uniformément noir ou dessous de la queue blanc.

Chinchilla : on retire la phrase « Quand, en soufflant dans la fourrure, on ne discerne pas distinctement sous forme d'anneaux superposés les zones sus-décrites sur lesquelles sont disposées les nuances constatées de la couleur de couverture décrite au paragraphe 5, la teinte « Chinchilla » n'est pas correcte et fait place à une nuance d'un gris charbonné plus ou moins obscur. »

Défaut : chenillé un peu régulier devient un défaut léger.

Feh de Marbourg : masse idéale 2,75 à 3,25 kg - maxi 335 kg - oreilles mini 9 cm, idéal 9,5 à 11 cm - maxi 12 cm. Au chapitre couleur et uniformité, le texte devient : « voir défauts légers et généraux. Couleur un peu trop claire ou un peu trop foncée, légèrement givrée. Traces de rouille. Voile brunâtre peu visible (y compris où le pelage est le plus court). Défauts graves : voir défauts graves généraux. Couleur disparate, givrée ou trop foncée. Trop de rouille. Absence de voile brunâtre (y compris où le pelage est le plus court). » Reprise du texte précisant la sous-couleur.

Feu : longueur d'oreilles idéale 5,5 à 9,5 cm. La longueur d'oreilles imparfaite est incluse dans les défauts. Reprise des textes précisant les variétés.

Havane : en accord avec le club, rajouter : reflet rubis de l'iris précision - sur la sous-couleur.

Hollandais : échelle des masses proposée par le club pas retenue. Une solution intermédiaire est validée (maxi : 3,100 kg). Les couleurs sont précisées dans la nomenclature. Il est ajouté, sans être spécifiquement demandé, plus le dessin

« Japonais » s'exprime, plus le sujet à de la valeur.

Jarres noirs : RAS

Lynx : application masse et oreilles du pays d'origine (idem Feh de Marbourg), soit mini : 9 cm - maxi 12 cm - idéal : 9,5 à 11 cm.

Défauts graves : pattes antérieures barrées de blanc et ongle dépigmenté. On précise aussi « L'entre-couleur est brun roussâtre assez large et bien délimitée. »

Papillon Anglais : échelle des masses proposée par le club non retenue. Une solution intermédiaire est validée (maxi : 3,100 kg). Un ongle coloré devient un défaut léger.

Perl feh : masse idéale 2,5 à 3,15 kg - oreilles mini : 8 cm - maxi 11,5 cm - idéal : 9,5 à 10,5 cm. L'entre-couleur est précisée « La sous-couleur est gris bleu et atteint environ les 2/3 de la longueur des poils. Elle est suivie d'une entre-couleur brunâtre dont l'étendue est réduite et sans délimitation nette avec la couleur de couverture et la sous-couleur. La sous-couleur du ventre est également gris bleu. » L'entre-couleur peu visible devient un défaut léger.

Petit Argenté clair : reprise du standard traduit en français

Petit Bélier : défaut léger : yeux légèrement enfoncés. Défauts graves : yeux enfoncés et/ou paupière débordante. Masse idéale 3 à 3,5 kg : 10 points, puis de 3,5 à 3,6 : 9 points.

Pour la couleur, on précise « Les variétés admises (cf. description générale) sont celles consignées sur la Nomenclature officielle en vigueur. La couleur de l'iris des yeux, ainsi que celle des ongles, est appropriée à la couleur de la fourrure. Il en est de même pour l'entre-couleur et la sous-couleur de celle-ci. »

Rhoen : on enlève le terme sous-couleur - Echelle des masses : 10 points entre 2,75 et 3,25 kg - Oreilles mini - 8,5 cm - maxi 11,5 cm idéal - 9,5 à 10,5 cm.

Russe : la masse devient idéale de 2,3 kg et 9 points de 2,8 à 2,9 kg. Oreilles mini 7,5 cm - maxi 11 cm - idéal 8 à 10,5 cm.

Sablé : enlever le terme d'entre-couleur remplacé par sous-couleur. La couleur est précisée ainsi : « Sont admises, la variété brune et la variété bleue. »

Variété brune : hors marques, la teinte fondamentale est beige plus ou moins clair, sur laquelle se détache une pigmentation brune plus ou moins accentuée des pointe des poils de couverture. Cette coloration, présente sur l'ensemble du manteau, doit s'étendre régulièrement sur le dessus du corps, s'estompant très graduellement vers le ventre, qui lui est plus clair et plus mat. Les marques sont de teinte brune plus ou moins foncées selon les zones d'expression. L'iris des yeux est uniformément brun à reflets rubis, les ongles sont de couleur corne.

Variété bleue : hors marques, la teinte fondamentale est bleu plus ou moins clair, sur laquelle se détache une pigmentation bleue plus ou moins accentuée des pointe des poils de couverture. Cette coloration, présente sur l'ensemble du manteau, doit s'étendre régulièrement sur le dessus du corps, s'estompant très graduellement vers le ventre, qui lui est plus clair et plus mat. Les marques sont de teinte bleue plus ou moins foncées selon les zones d'expression. L'iris des yeux est uniformément gris bleuâtre à reflets rubis, les ongles sont de couleur corne plus ou moins foncée. »

Le texte des marques actuel est modifié pour être en accord avec les décisions antérieures de la Commission.

Séparator : reprise du standard traduit en français.

Zibeline : reprise du texte validé par la commission.

Préface :

Il est proposé de demander au Pr. Bernard DENIS de faire la préface. Il a accepté et nous enverra son texte courant janvier. On le remercie.

On demandera à Hervé GARREAU et Thierry JOLY d'écrire un petit texte de promotion des standards en avant-propos ou postface. Tous les deux ont accepté.

Photos :

Eddy proposera un choix de deux ou trois photos pour illustrer les différentes races dont on doit changer la photo.

Points divers :

Composition de la commission : Francis GERBER qui est membre de la Commission Européenne sera désormais membre invité de notre commission des standards français. Décision opérationnelle dès la fin des travaux du prochain Standard.

Samuel Boucher, secrétaire
Jean-Jacques Ménigoz, président

Parrainage des expositions

La FFC accorde son parrainage aux associations membres d'un région avicole ou d'un club de race.

Les organisateurs de l'exposition en font la demande sur le site Internet de la FFC.

Merci de bien vouloir indiquer une adresse mail afin que nous puissions vous annoncer que votre réponse a été enregistrée.

En cas de non réponse par mail, veuillez contacter Vincent PERRILLAT AMEDEC.

Tél. : 06 03 94 02 18

E-mail : vincentperrillat@yahoo.fr



Gamme sélection

Pour cobayes & lapins



Des **aliments développés** en collaboration avec des éleveurs, des juges et des nutritionnistes pour **des solutions spécifiques** au **bien-être du cobaye et du lapin**.



COBAYE

- Cobaye sélection
- Cobaye sélection PLUS



Riche en vitamine A



LAPIN

- Lapin sélection SOIA
- Lapin sélection SOIA VIT C3
- Lapin sélection SERENITÉ
- Lapin sélection GÉANT



Riche en oligo-éléments

Ces aliments prennent en compte les besoins des animaux et les objectifs des éleveurs : qualité fourrure, atteinte du standard de la race, animaux de compagnie, élevage amateur... tout en restant simple à l'emploi.



Rejoignez notre groupe



+ d'infos : 02 41 62 17 38 - contactgammeselection@bellanne.fr
Bellanné, 2 rue Angevine, 49300 CHOLET

DLUO : 6 mois
Sac de 20 kg





COMMANDE DE CARTES D'ORIGINE (CO)

2025

COMMANDE : REGION ☐

CLUB DE RACES NATIONAL ☐

Pas de cession aux individuels

NOM DE LA REGION OU DU CLUB DE RACES NATIONAL :

NOM DU RESPONSABLE ET ADRESSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

TARIF REGION (Commande groupée de la Région pour ses associations membres)

un minimum de 40 Cartes d'origine doit être pris en compte

Nombre de Cartes d'origine **Lapins Nains** : (multiple de 10) X 0,185 € la carte = Euros

Nombre de Cartes d'origine **Autres Lapins** : (multiple de 10) X 0,185 € la carte = Euros

Sous / Total 1= Euros

TARIF CLUB DE RACES NATIONAL

un minimum de 40 Cartes d'origine doit être pris en compte

Nombre de Cartes d'origine **Lapins Nains** : (multiple de 10) X 0,20 € la carte = Euros

Nombre de Cartes d'origine **Autres Lapins** : (multiple de 10) X 0,20 € la carte = Euros

Sous / Total 1= Euros

Participation aux frais de port et d'emballage

De 40 à 120 CO : **10** euros De 121 à 500 CO : **13** euros

De 501 à 2400 CO : **20** euros De 2401 à 3300 CO : **28** euros

Pour toutes commandes supérieures contacter Philippe Ginfray

En fonction de la quantité de CO commandées, rajouter les frais de transport et d'emballage correspondant

Sous / Total 2= Euros

MONTANT A REGLER : (Sous/total 1 + Sous/total 2) : €

Chèque à l'ordre de la F.F.C

Commande à envoyer avec son règlement à : Monsieur Philippe GINFRAY 65, rue Georges Clémenceau 76260 LONGROY

flandres76@gmail.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CUNICULTURE

Cotisation clubs de race

Cotisation club de race – 40,00 € pour 2025

Depuis 2018, seuls les clubs de races officiels adhèrent à la F.F.C (montant de la cotisation fixé à 40€). Les associations généralistes locales et les groupements cunicoles régionaux adhèrent directement à leur Région. Les individuels adhèrent aux associations, groupements et/ou clubs de race.

N.B : de par leur adhésion à la Fédération, les clubs de race reçoivent les 6 numéros annuels du FFC-INFOS.

Nom : _____ Prénom : _____

Intitulé du club : _____

Adresse mail obligatoire : _____

Chèque à l'ordre de la F.F.C., à envoyer à :

Alexandre Helmer
2, ferme Weierrat 67260 Sarrewerden
07 87 13 75 93 / al.helmer@laposte.net



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CUNICULICULTURE

Abonnements FFC-INFOS

Abonnement FFC-INFOS – 10,00 € pour 2025

Pour 10,00 €, vous recevrez 6 numéros (parution bimestrielle) du FFC-INFOS, ainsi que les numéros spéciaux et autres circulaires. Vous recevrez par ce biais toutes les actualités de la cuniculiculture française, les résultats d'exposition, les comptes-rendus d'activités ainsi que de nombreux conseils d'élevage.

N.B : les juges sont directement abonnés via leur cotisation à l'Association Nationale des Juges Cunicoles et Caviacoles.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse mail obligatoire : _____

☐ Représentant d'association intitulée :

☐ Lecteur individuel

Chèque à l'ordre de la F.F.C., à envoyer à :

Alexandre Helmer
2, ferme Weierrat 67260 Sarrewerden
07 87 13 75 93 / al.helmer@laposte.net